

FORMATION **HYBRIDE** : DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

DI_5010-

SF-F1013.1-8ème éd-mai2025

Objectifs

- Connaître les différents composants et type de réseaux.
- Avoir un panorama complet des évolutions réglementaires.
- Connaître les modalités de réalisation des audits des installations individuelles et collectives de traitement des eaux usées, tels que prévus par la loi sur l'eau.

Les taux de 2024 :

Taux de satisfaction : 96% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 98% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Diagnostiqueurs immobiliers, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, personnes en reconversion professionnelle

Durée

7.00 Heures

1 Jours

Pré Requis

Savoir lire et écrire en langue française

Parcours pédagogique

Contexte réglementaire :

- La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques 2006-1772 du 30 septembre 2006 (Iema)
- Article du Code de la Construction L271-4 N°8 contrôle des installations d'assainissement
- Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales L2224-8 contrôle des installations d'assainissement
- Arrêté du 7 septembre 2009
- Arrêtés municipaux
- Règlement du service public d'assainissement
- Installation individuelle d'assainissement

Principe du diagnostic et contrôle de l'installation assainissement individuel :

- Immeubles soumis aux contrôles, méthodes, contrôles, inspections, recueil d'informations, formulation des non conformités, préconisations, nouvelle inspection après travaux

Étapes :

- Pré-traitement
- Traitement
- Principes de fonctionnement
- Mise en œuvre
- Dimensionnement
- Entretien

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, étude de cas, mise en pratique, capitalisation connaissances professionnelles, visualisations illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences, matériel de vidéo projection

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel (dans nos locaux aux Alluets le Roi) ; visio (en direct à distance) ou hybride (formation présentielle avec diffusion simultanée en direct via un système de visioconférence haute qualité)
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Objectifs pédagogiques

Acquérir la méthodologie et les modalités de réalisation d'audits des installations individuelles et collectives de traitement des eaux usées, tels que prévus par la loi sur l'eau.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM.

Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **500.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 17 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tél : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)